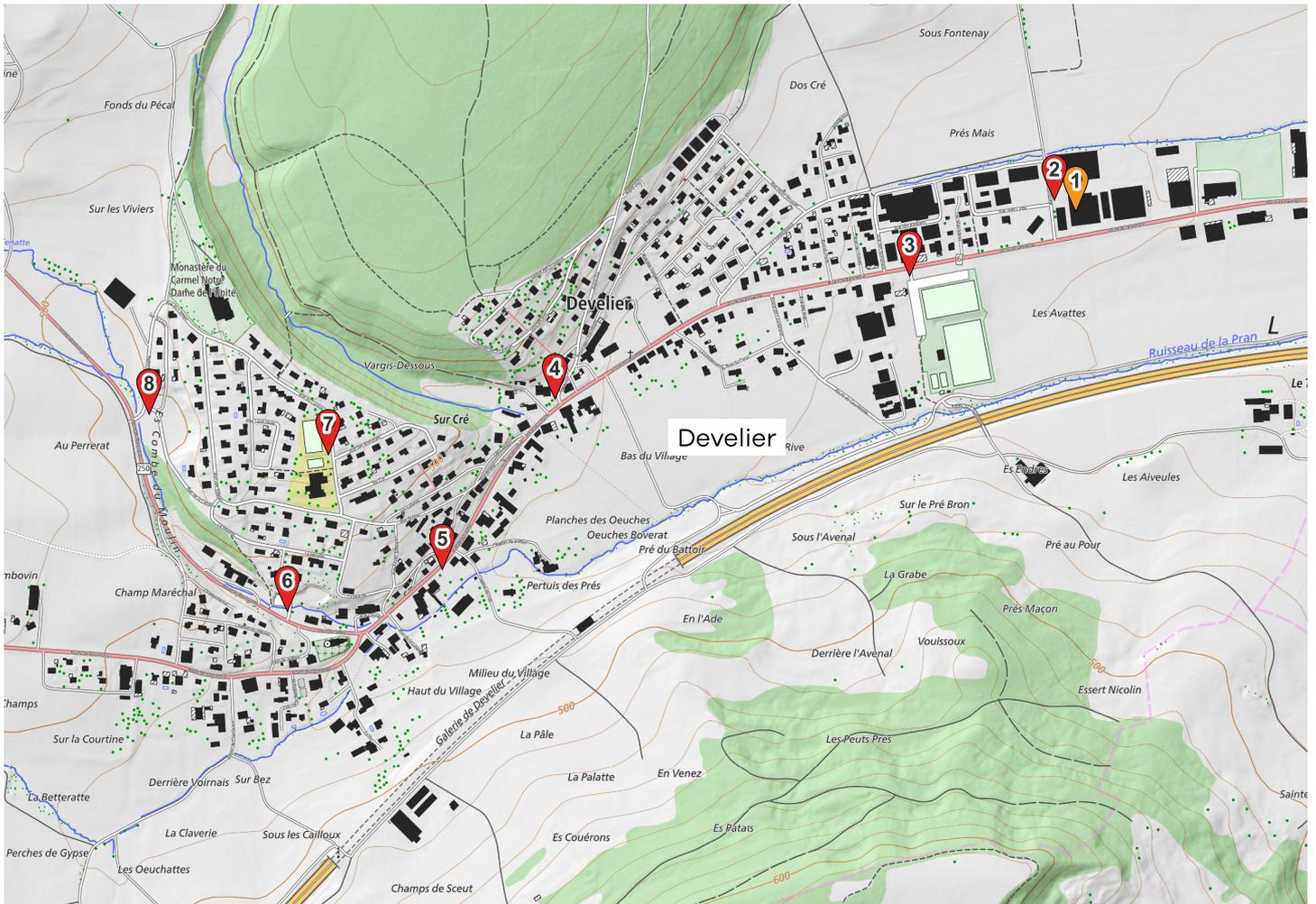




2025

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Conteneur



Déchèterie

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Develier-Dessus





Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Ma déchetterie (voir plan)

1. Déchetterie "GoTri", Ch. de la Combatte 4 :

Tous types de déchets ménagers, sauf déchets compostables, branchages et ordures ménagères.

Horaire d'ouverture :

Lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Samedi : 09h00-12h00

Jours de fermeture (en dehors des jours fériés) :

- 3 et 4 janvier ;
- 19 avril ;
- 2, 3, 30 et 31 mai ;
- 20 et 21 juin ;
- 2 et 16 août ;
- 27 décembre.

Sacs à ordures/puces pour conteneurs

Les sacs à ordures taxés peuvent être achetés au bureau communal et dans la plupart des surfaces commerciales à Delémont.

Les conteneurs de 800 litres pouvant contenir des déchets incinérables en vrac doivent être munis d'une puce électronique, car ils sont taxés au poids. Pour équiper votre conteneur de ce système, veuillez prendre contact avec le SEOD au 032 422 42 16.

Informations sur les conteneurs semi-enterrés (Moloks®) installés dans la commune

Obligation d'utiliser des sacs officiels SEOD taxés de : 17/35/60/110 litres.

Pour des questions de logistique, chaque usager est prié de se rendre sur le site de collecte le plus proche de chez lui.

Merci de votre collaboration.

Contact et infos

Secrétariat communal

Rue de l'Eglise 8
2802 Develier
032 422 15 15
administration@develier.ch
www.develier.ch

SEOD

Case postale 17
2856 Boécourt
032 422 42 16
secretariat@seod.ch
www.seod.ch

Déchetterie GoTri

Chemin de la Combatte 8
2802 Develier
032 422 17 70
info@gobatsa.ch
www.gobatsa.ch/fr/Recyclage/Dechetterie.html

Déchets inertes en grandes quantités

G. Gobat SA

Chemin de la Combatte 8
2802 Develier
032 422 17 70
info@gobatsa.ch / www.gobatsa.ch

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2025

Calendrier

Develier - Develier-Dessus

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						
M				1		
M 1	Nouvel An			2		
J 2	Saint Berchtold			3	1 Fête du travail	
V 3				4	2	
S 4		1	1	5	3	
D 5		2	2	6	4	1
L 6		3	3	7	5	2
M 7		4	4	8	6	3
M 8		5	5	9	7	4
J 9		6	6	10	8	5
V 10		7	7	11	9	6
S 11		8	8	12	10	7
D 12		9	9	13	11	8 Pentecôte
L 13		10	10	14	12	9 Lundi de Pentecôte
M 14		11	11	15	13	10
M 15		12	12	16	14	11
J 16		13	13	17	15	12
V 17		14	14	18 Vendredi Saint	16	13
S 18		15	15	19	17	14
D 19		16	16	20 Pâques	18	15
L 20		17	17	21 Lundi de Pâques	19	16
M 21		18	18	22	20	17
M 22		19	19	23	21	18
J 23		20	20	24	22	19 Fête-Dieu
V 24		21	21	25	23	20
S 25		22	22	26	24	21
D 26		23	23	27	25	22
L 27		24	24	28	26	23 Commémoration du plébiscite jurassien
M 28		25	25	29	27	24
M 29		26	26	30	28	25
J 30		27	27		29 Ascension	26
V 31		28	28		30	27
S			29		31	28
D			30			29
L			31			30
M						



2025

Calendrier

Develier - Develier-Dessus

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L			1			1
M 1			2			2
M 2			3	1		3
J 3			4	2		4
V 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
S 5		2	6	4	1 La Toussaint	6
D 6		3	7	5	2	7
L 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
M 9		6	10	8	5	10
J 10		7	11	9	6	11
V 11		8	12	10	7	12
S 12		9	13	11	8	13
D 13		10	14	12	9	14
L 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
M 16		13	17	15	12	17
J 17		14	18	16	13	18
V 18		15 Assomption	19	17	14	19
S 19		16	20	18	15	20
D 20		17	21	19	16	21
L 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
M 23		20	24	22	19	24
J 24		21	25	23	20	25 Noël
V 25		22	26	24	21	26
S 26		23	27	25	22	27
D 27		24	28	26	23	28
L 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
M 30		27		29	26	31
J 31		28		30	27	
V		29		31	28	
S		30			29	
D		31			30	
L						
M						



Comment bien trier ?



Aérosols

A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé ou avec l'alu à la déchetterie si le pictogramme "recyclage alu" figure sur l'objet. Si symbole de danger avec les déchets spéciaux.



Aluminium et boîtes de conserve

A déposer à la déchetterie.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente ou à la déchetterie.

Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.



Berlingots / Briques à boissons

A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.



Bois

A déposer à la déchetterie.



Capsules Nespresso (aluminium)

A ramener aux points de vente, aux points de collecte Nespresso ou à la déchetterie.



Carton propre

A déposer à la déchetterie.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A rapporter aux points de vente ou à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé.



Cendres de bois

A la déchetterie.



Déchets compostables ménagers

A déposer dans les conteneurs agréés. Les déchets en vrac ou dans des récipients non conformes ne seront pas ramassés. Les branchages font l'objet d'un ramassage séparé.



Déchets encombrants combustibles

A déposer à la déchetterie.



Déchets de jardin

Branchages -> à déposer dans les conteneurs agréés.



Déchets inertes (petites quantités)

A déposer à la déchetterie.



Déchets spéciaux des ménages

A apporter à Recyplus Entsorgung AG - Zone Industrielle - Rue St-Henri 2 - 2800 Delémont, 3e mardi du mois de 16h à 18h. Pour plus d'info www.jura.ch/env.



Dépouilles d'animaux

Au centre de déchets carnés à Soyhières Lu-Sa : 9h30 - 11h30 (032 422 13 94). Interdit de les enterrer.



Ferraille (objets métalliques)

A déposer à la déchetterie.



Flacons en plastique avec bouchon

A éliminer avec les ordures ménagères dans un sac taxé. Par les points de vente.



Huiles minérales et végétales

A déposer à la déchetterie.



Médicaments

A rapporter aux points de vente.



Ordures ménagères sacs SEOD

A mettre dans des sacs à ordures officiels. A déposer dans les conteneurs ou en bordure de route le jour de la collecte. Les sacs hors des points de collecte ne seront pas ramassés.



Papier

A déposer à la déchetterie. Egalement le papier déchiqueté.



Peintures

A rapporter à K+S Entsorgung AG, Rue Saint-Henri 2, 2800 Delémont, 032 423 16 62. 3e mardi du mois, de 16h00 à 18h00. Pour plus d'info. www.jura.ch/env ou au bureau communal.



PET

A ramener aux points de vente ou à la déchetterie.



Piles et accumulateurs

A rapporter aux points de vente ou à la déchetterie.

Les types de déchets



Plastiques agricoles payants

A déposer contre paiement à la décharge de Boécourt, au Moulin de Vicques, dans les centres de tri ou dans des conteneurs munis d'une puce électronique (taxe au poids).



Pneus

A rapporter aux points de vente.



Sagex

A déposer à la déchetterie.



Textiles et chaussures

A déposer dans les conteneurs à textiles (notamment à la déchetterie) ou aux endroits habituels lors des collectes de textiles.



Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00 ou à la déchetterie.



Verre

A déposer à la déchetterie.

Déchetterie GoTri

La déchetterie se situe au Chemin de la Combatte 4.

Elle est ouverte aux heures suivantes :

Lundi au vendredi : 09h00-12h00 et 13h30-17h00

Samedi : 09h00-12h00

La carte d'accès est fournie par l'administration communale.

- ① Cette carte est magnétique, il ne faut donc en aucun cas la percer ou y apporter une quelconque modification, faute de quoi elle ne fonctionnera plus.
- ➡ Pour toute question en lien avec la carte ou la facturation, veuillez vous adresser à l'administration communale.
- ➡ Pour tous renseignements en lien avec la déchetterie, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous :



Déchets compostables



Nous vous rappelons que les déchets compostables doivent être séparés des branchages.

La tournée des **déchets compostables** a lieu le **lundi** aux dates indiquées dans le calendrier.

Les grandes quantités de déchets compostables peuvent être apportées directement chez Ackermann & Cie, La Burgisberg, 2803 Bourrignon. Veuillez toutefois vous annoncer au préalable au 032 422 75 05.

Branchages



La tournée des **branchages** a lieu le **mardi**, aux dates indiquées dans le calendrier.

Conditionnement et ramassage des déchets compostables et branchages

Veillez déposer les conteneurs fermés et les fagots aux emplacements habituels des ramassages, dès 07h00.

Si des déchets non composables sont trouvés lors de la vidange, le numéro du conteneur permettra à l'Autorité communale de dénoncer le contrevenant.

Les conteneurs de 240 litres destinés à l'élimination des déchets verts peuvent être commandés au Secrétariat communal. Le prix est de Fr. 53.- TTC.